

Un laisser-aller persistant à travers le pays

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dix-neuvième année - N° 5335 - Dimanche 28 mars 2021 - Prix : 10 DA

Bâtisses endommagées par le séisme à Béjaïa

Début de l'opération de relogement des familles sinistrées

Page 16

Prix

Le pétrole se maintient... dans le yoyo

Page 3

Les deux systèmes du monde selon Joe Biden

Par Mohamed Habili

A sa première conférence de presse formelle, tenue le 25 de ce mois, Joe Biden n'a eu à répondre à aucune question sur ce que vont devenir ses relations avec le président russe Vladimir Poutine qu'il avait qualifié précédemment de tueur. Lui-même l'a pourtant bien nommé, une ou deux fois, mais en passant, dans sa longue réponse à une question sur la Chine. En matière de politique étrangère, il lui a été posé trois questions. La première concernait le retrait militaire d'Afghanistan, qu'il ne croit pas possible dans un délai aussi court que celui fixé par son prédécesseur ; la seconde, les tirs de missiles balistiques effectués récemment par la Corée du Nord, un sujet sur lequel il ne s'est guère attardé ; la troisième sur la Chine, un sujet sur lequel il n'aurait demandé au contraire qu'à s'étendre. Je connais bien Xi Jinping, a-t-il dit, et cela pour avoir passé avec lui de longues heures en tête à tête. C'est quelqu'un d'intelligent, mais c'est un autocrate, un point commun qu'il a avec Poutine. Chaque fois que je l'ai rencontré, en tant que vice-président des Etats-Unis, je lui ai bien fait comprendre que nous ne cherchions pas la confrontation avec la Chine, mais que nous allions entrer avec elle dans une rude compétition. A cette époque il n'était que vice-président, mais il était déjà évident qu'il était l'homme fort dans son pays.

Suite en page 3



Mohamed Bahri, P-DG de NEW DESIGN WOOD INDUSTRY

«La crise économique et la bureaucratie ont freiné notre élan de développement»



Ph/E. Soraya/J. A.

Située dans la banlieue d'Oran, New Design Wood Industry est une entreprise spécialisée dans la production de meubles et de portes en bois. Dirigée par Mohamed Bahri, NDWI a la capacité de répondre aux besoins du marché national et d'exporter ses produits. Mais la crise économique, la pandémie de Covid-19 et surtout la bureaucratie ont bloqué l'élan de cette entreprise à la pointe de la technologie. [Page 2](#)

Lancement à Alger des travaux de la conférence nationale

Une stratégie de prévention et de gestion des risques majeurs

Page 4



Economie

Décès de l'ancien ministre des PME Réda Hamiani

Page 16



Mohamed Bahri, P-DG de NEW DESIGN WOOD INDUSTRY

«La crise économique et la bureaucratie ont freiné notre élan de développement»

■ Située dans la banlieue d'Oran, New Design Wood Industry est une entreprise spécialisée dans la production de meubles et de portes en bois. Dirigée par Mohamed Bahri, NDWI a la capacité de répondre aux besoins du marché national et d'exporter ses produits. Mais la crise économique, la pandémie de Covid-19 et surtout la bureaucratie ont bloqué l'élan de cette entreprise à la pointe de la technologie.

Par Mehdi Mourad

Mohamed Bahri est bien plus qu'un chef d'entreprise. C'est un véritable passionné. Il est capable de parler des heures durant de la découpe du caisson d'un meuble de cuisine ou de la qualité du cuir d'un fauteuil Chesterfield. Chirurgien dentiste de formation, il a toujours été attiré par la décoration et le design. Et c'est donc tout naturellement qu'il s'est lancé dans la commercialisation de meubles de qualité en créant New Design Office (NDO). L'enseigne se fait vite une place dans le marché à travers des showrooms d'Oran et d'Alger. En plus d'être un esthète, Mohamed Bahri est un chef d'entreprise qui a très vite compris l'intérêt de produire en Algérie. En 2017, il se lance dans un projet aussi fou qu'ambitieux : la construction d'un complexe de production à grande échelle de meubles et de portes.

«New Design Wood Industry est un projet unique en Algérie de par la taille et la qualité des produits», dit-il avec fierté en faisant visiter son usine. «Il y a quelques années, il était impossible de se tenir debout dans cette zone tellement l'air était irrespirable. Nous avons mis plus de 8 mois pour tout nettoyer afin de lancer la construction de l'usine». Mais les ennuis commencent avant même l'entame des travaux d'édification du site de production de NDWI. «Au départ, le projet était constitué de trois bâtiments sur une surface totale de 43000 m2. Il devait y avoir une chaîne de lamination, une chaîne laquage et une chaîne bois. Malheureusement, nous n'avons réussi à mettre en place que la partie réservée à la lamination, les deux autres structures n'ont pas pu être réalisées à cause d'un problème de permis de construire. En effet, l'usine actuelle est construite sur une surface de 9 000 m2 au lieu des 43 000 m2 prévu initialement», regrette-t-il. La raison de ce revirement est simple : «Depuis que nous avons nettoyé cette zone, plusieurs administrations revendiquent la propriété du site».

Technologie, qualité et technicité

Mais Mohamed Bahri n'est pas homme à baisser les bras. «J'ai commandé une nouvelle étude auprès d'un bureau étranger et avec mes partenaires, nous avons étudié la possibilité d'installer les chaînes de production dans le hangar de 9 000 m2». Le Challenge est relevé en un délai record. L'usine ultra moderne de NDWI répond aux normes européennes les plus sévères sur le plan industriel, notamment en matière d'hygiène et de sécurité. «Nos capacités de production sont de 3500 pièces de meubles/jour et 2000



Photo: Soraya/J. A.



portes/jour. Notre complexe devrait tourner avec 330 employés ; malheureusement, dans la configuration actuelle, il ne fonctionne qu'avec une centaine de personnes. Nous tournons actuellement à 30% de nos capacités», souligne Mohamed Bahri. Plusieurs éléments caractérisent NDWI : la technologie de pointe de ses machines et de ses procédés de fabrication, la qualité du bois et la technicité de ses ingénieurs et techniciens. Un savoir-faire que met en avant Mohamed Bahri dans la production des portes en bois, un des produits phares de NDWI. L'étude de marché réalisée à la création de son entreprise a fait ressortir qu'en Algérie, les portes se détérioraient très vite à cause de la particularité des ménagères à laver les intérieurs à grande eau. «Cette habitude a pour effet de faire gonfler les portes en MDF (aggloméré de copeaux de bois et de papier) puisque l'eau s'y introduit par le bas. Sauf que l'eau et l'humidité n'ont aucun effet sur nos portes et nos cadres puisqu'ils sont faits de bois et recouverts de CPL, un revêtement stratifié extrêmement résistant qui est également personnalisable. Notre processus de fabrication de portes est spécifique. Il nous permet de produire des portes qui résistent à l'eau et qui ne se déforment pas. Nous utilisons un bois spécial anti-rotation et anti-déformation pour l'ouvrant et pour le cadre. Les pièces

en mélaminé sont assemblées dans nos machines grâce à de la colle polyuréthane, une technologie nouvelle dans le domaine du bois qui assure une protection et une résistance absolue à nos produits. La colle polyuréthane fixe les éléments à une température de 150 degrés ce qui donne une grande résistance à l'eau. Nous sommes loin de la fixation à la colle blanche traditionnelle. Ce sont tous ces éléments de fabrication qui font la qualité de nos produits et assure une parfaite isolation. Nous pouvons également recouvrir les meubles HPL antibactériens, une gamme de stratifié conçue spécialement pour les équipements hospitaliers ou tout autre espace susceptible d'accumuler des germes. Ce résultat nous l'obtenons grâce à la compétence de nos ingénieurs et de nos techniciens et à la technologie de nos machines», assure le chef d'entreprise. Ces portes se caractérisent également par une excellente isolation thermique et phonique de 43 décibels.

Double crise

Mais le P-DG de NDWI regrette le peu d'intérêt des autorités pour ses produits. «Il est vrai que nos principaux clients sont les promoteurs privés. Mais nous avons également pris attache avec les autorités pour les sensibiliser et mettre en avant la qualité de nos produits afin de les intégrer dans les programmes de

logements. C'est très important car nos produits répondent aux normes et ils sont très compétitifs. Il y a un grand problème de communication avec les autorités. Au sein de l'administration, on estime que nos produits n'ont pas leur place dans les nouveaux programmes de logements publics».

Il faut dire que NDWI a commencé à produire dans un contexte marqué par la conjonction de la crise économique et la pandémie de Covid-19. L'entreprise a été fortement impactée par cette double crise. «Nous sommes liés directement au BTPH, à la construction promotionnelle et aux projets touristiques. Malheureusement la crise économique et la pandémie de Covid-19 ont paralysé ce secteur stratégique».

Le Coronavirus a également mis les nerfs de Mohamed et de ses ingénieurs à rude épreuve. «La pandémie a éclaté au moment où nous lançons la phase de testing de nos machines. Je tiens à rendre hommages aux jeunes ingénieurs et aux techniciens de NDO et à leurs homologues européens qui ont réussi le challenge de lancer l'usine à distance grâce à Internet et au téléphone. Sincèrement, la richesse de NDWI c'est sa ressource humaine. Malgré les difficultés, je suis heureux de voir des employés pleinement engagés dans ce

projet».

Mais Mohamed Bahri regrette l'absence de mécanismes de soutien des pouvoirs publics pour aider les entreprises à dépasser sans encombre cette période de crise. «Il y a certainement une volonté présidentielle pour aider les investisseurs, mais nous n'avons rien vu sur le terrain. Nous sommes devenus des laissés pour compte alors que nous sommes les premiers créateurs de richesses et d'emplois», lance-t-il.

«Fiers de notre algérianité»

Mohamed Bahri appelle à l'instauration d'une «d'une véritable politique industrielle». Selon lui, le redressement de la situation économique et la gestion des effets de la pandémie peuvent être résolus, mais la lutte contre la bureaucratie nécessite des mesures politiques strictes. Il insiste sur le fait qu'il est, aujourd'hui encore, dans l'incapacité d'obtenir les permis de construire pour finaliser la construction des deux autres modules de son complexe de production de meubles. «L'usine est étranglée car les structures de fabrication ont été installées en série alors qu'elles auraient dû être positionnées en chaîne. Les flux de circulation sont encombrés. L'administration ne veut pas comprendre que nous sommes dans une industrie volumineuse. Nous avons la capacité de répondre largement à la demande du marché algérien. Les produits que nous fabriquons sont aux normes de qualité européennes et peuvent donc être exportés sans aucune difficulté. Nous sommes fiers de notre algérianité. Notre partenaire italien nous a cédé le marché africain et du Moyen-Orient ; nous pouvons donc aller très vite vers l'export», ajoute Mohamed Bahri.

Selon lui, le potentiel de son usine est illimité. Portes, meubles, cuisines, mobilier de bureaux, chambres d'hôtels et de clinique, dressings...NDWI peut devenir un géant d'envergure internationale si les autorités accordent les facilités.

M. M.



Prix

Le pétrole se maintient... dans le yoyo

■ Les cours du pétrole font le grand huit depuis le blocage du canal de Suez par un immense porte-conteneurs. Le transit entre l'Asie et l'Europe par cette route maritime-clé dure depuis quelques jours et personne ne sait quand il sera débloqué. Les prix du pétrole font du yoyo, trois dollars de plus un jour, trois dollars de moins le lendemain.

Par Meriem Benchaouia

Pour certains analystes, la volatilité de l'or noir ne durera pas, quand pour d'autres les mauvaises nouvelles sur le front de la pandémie vont alimenter durablement la fébrilité des marchés et affecter la demande future de pétrole. Au terme d'une semaine en dents de scie, les prix du pétrole ont terminé en forte hausse, tandis qu'une tentative de renflouer le canal de Suez et gênant l'approvisionnement européen en or noir a échoué. Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en mai a conclu en hausse de 4,23 % ou 2,62 dollars à Londres à 64,57 dollars par rapport à la clôture de la veille. A New York, le baril américain de WTI pour le même mois a gagné 4,11 % ou 2,41 dollars à 60,97 dollars. Pour Melinda Eadson, analyste de Oanda, «la volatilité récente (...) est encore loin de s'éteindre», alors que les cours ont fait le grand huit depuis le début de la semaine. Elle l'explique par «les préoccupations concernant la demande future de pétrole brut». Surtout, les cas du Covid-19 sont «en forte hausse dans les principales économies en développement comme l'Inde et le Brésil, dont la consommation de pétrole est un facteur-clé de soutien des prix», a relevé M^{me} Eadson. Les deux pays sont, après les Etats-Unis, les plus endeuillés par le Covid-19. Le Brésil a d'ailleurs franchi mercredi le cap des 300 000 morts du coronavirus, quand l'Inde en déplore plus de 160 000. «En peu de temps, les perspectives de reprise mondiale se sont détériorées, ce qui soulève des questions sur la



PHD. R.

demande future d'or noir», a ajouté l'analyste de Oanda. Le marché est également fébrile à une semaine du prochain sommet ministériel des membres de l'Organisation des pays exportateurs de pétrole (Opep) et de leurs alliés via l'accord Opep+, qui se tiendra jeudi prochain, le 1^{er} avril.

Blocage du canal de Suez et retards de livraison de brut

«Cela ne devrait pas faire bouger le marché à ce point, mais cela n'empêche pas les courtiers de faire de l'argent un jour et de le perdre le lendemain», a déclaré James Williams de WTRG Economics, ajoutant que le blo-

cage de cette route commerciale-clé pouvait «poser des problèmes de livraison de brut pour la Grande-Bretagne et l'Europe». «Mais si cette livraison de brut a un retard de trois ou quatre jours, ils peuvent toujours se tourner vers les Etats-Unis pour s'approvisionner», soulignait l'analyste. «L'effet de la perturbation ne durera probablement pas trop longtemps», a aussi jugé Bjornar Tonhaugen de Rystad. Le canal voit passer, selon les experts, près de 10 % du commerce maritime international. Selon la SCA, il faudrait retirer entre 15 000 et 20 000 mètres cubes de sable pour atteindre une profondeur de 12 à 16 mètres et remettre le navire à flot. Mohab Mamish, conseiller du

président égyptien Abdel Fattah al-Sissi en matière portuaire, a indiqué que la navigation reprendrait «dans 48 à 72 heures maximum». «J'ai l'expérience de plusieurs opérations de sauvetage de ce type et, en tant qu'ancien président de l'Autorité du canal de Suez, je connais chaque centimètre du canal», a ajouté M. Mamish, qui a supervisé la récente expansion de cette voie maritime qui voit passer, selon les experts, près de 10 % du commerce maritime international. Mais, quelques heures plus tôt, la société néerlandaise Smit Salvage avait prévenu que l'opération pourrait prendre «des jours, voire des semaines».

M. B.

Epidémie de Covid-19

Un laisser-aller persistant à travers le pays

Les mesures d'hygiène et de distanciation physique sont rarement respectées depuis plusieurs semaines en Algérie. Pourtant le virus est loin d'être éradiqué et le risque demeure persistant. Les spécialistes ne cessent de tirer la sonnette d'alarme, alors que sur certaines pages des réseaux sociaux l'on fait croire, qu'à l'occasion du prochain mois de ramadhan, le confinement sanitaire sera complètement levé. C'est dire que le relâchement est tel que de nombreuses personnes jugent que l'épidémie est déjà derrière nous. Hier, dans une déclaration à un site électronique, le membre du Comité scientifique de suivi de l'épidémie de corona-

virus, P^r Mohamed Belhocine, a indiqué : «Nous n'avons pas encore gagné la bataille contre le Covid-19, d'autant que des cas de variants très contagieux ont été enregistrés». Il a tenu à affirmer que la fermeture des frontières aériennes demeure nécessaire, surtout que des pays connaissent, ces derniers temps, un retour en force du virus. P^r Belhocine ne s'est toutefois pas exprimé sur l'autorisation ou non de l'accomplissement de la prière de Tarawih lors du prochain ramadhan, appelant cependant à rester confiants. Mais entre les recommandations des médecins et des spécialistes et les pratiques sur le terrain, il y a un énorme fossé. Depuis que les

bilans quotidiens du nombre de contaminations et des décès ont connu un fléchissement, la majorité écrasante des citoyens n'estime plus utile de tenir compte des mesures, pourtant obligatoires, édictées par les autorités publiques. A Alger-Centre, à titre d'exemple, nombreuses sont les personnes qui circulent sans masque. Les attroupements sont fréquents et les règles de distanciation physique sont souvent ignorées. Bien que certains commerces et administrations tiennent au respect des mesures sanitaires, cela demeure l'exception. Dans les marchés, à l'entrée de certains locaux commerciaux à grande affluente, dans la plupart des cafés et restaurants, les

gens ont tout bonnement oublié que le coronavirus est omniprésent et peut tuer. Mais le pire est dans les moyens de transport des voyageurs. Les transporteurs n'hésitent plus à faire le plein et n'exigent pas de leurs clients de porter un masque de protection, comme lors de la reprise de leur activité. Le relâchement est dû, pour certains, à une défaillance dans la sensibilisation quant au risque de résurgence du virus. Dans plusieurs pays, ayant bien maîtrisé la situation au début de l'épidémie, l'on assiste à un retour au confinement et à la saturation des structures de santé. A ce rythme, l'Algérie risque gros, à moins que des mesures fermes soient

LA QUESTION DU JOUR

Les deux systèmes du monde selon Joe Biden

Suite de la page une

Ce privilège (un mot non prononcé par Biden, mais implicite dans ses propos), qui m'a permis de bien le connaître, je le dois au fait qu'il n'était pas approprié pour le président des Etats-Unis de discuter directement avec quelqu'un qui n'était pas de son rang. Je peux vous dire que c'est un homme intelligent, et qui de plus ne fait pas semblant de ne pas vous comprendre. Et Biden de souligner ce qui le sépare du président chinois, quelqu'un qu'il semble apprécier en tant que personne. Lui c'est un autocrate, et moi un démocrate. Il croit à l'autocratie, je crois à la démocratie. J'ai toujours insisté avec lui sur un point capital : que nous les Américains ne cessions jamais d'attirer l'attention du monde sur les atteintes aux droits de l'homme inhérentes à votre régime politique. La Chine veut devenir la première puissance au monde, c'est son droit. Son intention est bien de prendre la place des Etats-Unis. Nous allons tout faire pour l'en empêcher. Mais ce ne sera pas à travers la confrontation (militaire), mais à travers la compétition sans concession dans tous les domaines. Biden ne va pas jusqu'à dire que la Chine a déjà pris les devants, mais il le laisse entendre en disant que la Chine dépense plus dans la recherche scientifique. Egalement dans les infrastructures, bien meilleures que les nôtres, qui se classent loin derrière, à la 17^e place dans le monde. Dans les années 1960, c'est-à-dire il y a plus d'un demi-siècle, les Etats-Unis consacraient 2 % de leur PIB à la recherche scientifique, ils n'en dépendent plus que 0,7 %. (Il leur en faudrait plus pour rattraper leur retard). Cela, il ne le dit pas positivement, mais à l'évidence il le pense, et c'est d'ailleurs de la sorte que l'entendent ses concitoyens. Ce qu'il ne dit pas d'une façon générale, c'est que la Chine est devant les Etats-Unis dans bien des domaines. Il s'agit pour eux de la rattraper en mobilisant leurs forces. C'est-à-dire en jouant de leur suprématie en matière financière, le seul domaine où ils sont encore sans rival, un avantage sur lequel il ne dira mot. La compétition impitoyable entre les deux systèmes du monde, la démocratie et l'autocratie, a commencé. Les Etats-Unis ont encore les moyens d'en sortir vainqueurs. Ils restent une superpuissance à côté de la Chine. Déclassement donc de la Russie, d'où le mépris affiché de Biden pour son président. Un mépris qui n'annonce rien de bon.

M. H.

Lancement à Alger des travaux de la conférence nationale

Une stratégie de prévention et de gestion des risques majeurs

■ *Organisée sous le thème «Une approche participative et intégrée», cette conférence de deux jours verra la participation de 60 experts représentant 12 secteurs ministériels, en sus de 30 autres relevant d'entreprises et d'instances spécialisées.*

Par Hamid N.

Les travaux de la Conférence nationale sur la stratégie nationale de prévention et de gestion des risques majeurs ont été ouverts hier au Centre international des conférences (CIC), Abdellatif-Rahal (Alger) par le ministre de l'Intérieur, des

Béchar

Un programme de réalisation de six digues bientôt lancé

UN PROGRAMME de réalisation de six digues de retenues des eaux d'oueds sera lancé prochainement à travers la wilaya de Béchar, à la faveur d'un financement d'un milliard DA, a-t-on appris, hier, de la direction locale du secteur des Ressources en eau.

Ces projets hydrauliques, retenus pour la wilaya au titre de différents programmes de développement, visent, en plus de la mobilisation des eaux superficielles à travers plusieurs zones agricoles, notamment celles proches des ksour du nord de la wilaya, à mettre en place une nouvelle offre en eau destinée à l'irrigation agricole, a précisé à l'APS le directeur local du secteur, Kheireddine Allal.

Un autre programme d'études techniques pour la concrétisation de treize nouvelles infrastructures du type est en cours de concrétisation par des bureaux d'études spécialisés, dans le but de satisfaire la demande en eau d'irrigation émanant des agriculteurs de plusieurs périmètres de mise en valeur agricole des terres sahariennes, dans plusieurs communes de la wilaya, a ajouté M. Allal.

Le secteur des Ressources en eau et celui des services agricoles ont procédé dernièrement à la réception et à la mise en eau de la digue de Laouina, dans la commune de Taghit (97 km au sud de Béchar), dans le cadre du renforcement des capacités d'irrigation agricole dans la wilaya.

Cette digue, d'une capacité de plus de 3 millions m³ des eaux d'oued Zousfana et dont la réalisation a nécessité un investissement sectoriel de plus de 290 millions DA, permettra, en plus de la mobilisation des eaux superficielles, le développement des activités agricoles dans la région de Taghit qui dispose d'importantes potentialités en la matière, a-t-on fait savoir à la Direction des ressources en eau.

Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, et nombre de ministres et de responsables d'instances et d'entreprises nationales.

Organisée sous le thème «Une approche participative et intégrée», cette conférence de deux jours verra la participation de 60 experts représentant 12 secteurs ministériels, en sus de 30 autres relevant d'entreprises et d'instances spécialisées.

Les travaux de cette conférence seront répartis sur 4 ateliers, le premier sur la prévention des risques majeurs tandis que le deuxième portera sur la prévision.

Le troisième atelier sera consacré à la gestion des catastrophes et des risques majeurs, alors que le quatrième concernera la phase de rétablissement et le retour à la normale.

Vers une «révision» du mode de fonctionnement de la Délégation nationale aux risques majeurs

Le ministre de l'Intérieur, des Collectivités locales et de l'Aménagement du territoire, Kamel Beldjoud, a indiqué, hier à Alger que ses services s'employaient à «revoir» le mode de fonctionnement de la Délégation nationale aux risques majeurs et à la doter des ressources «nécessaires» pour qu'elle puisse s'acquitter pleinement de ses missions.

Dans une allocution à l'ouverture des travaux de la Conférence nationale sur la stratégie nationale de prévention et de gestion des risques majeurs, M. Beldjoud a affirmé que son département ministériel «œuvre à revoir le mode de fonctionnement de la Délégation nationale



aux risques majeurs et à la doter des ressources nécessaires pour qu'elle puisse s'acquitter pleinement de ses missions».

Il a souligné, dans ce cadre, l'impératif pour la Délégation d'avoir une vision prospective des risques naturels.

Relevant qu'il s'agit par cette révision d'asseoir une nouvelle dynamique qui cadre avec les objectifs de la Stratégie nationale de prévention et de gestion des risques majeurs, M. Beldjoud a indiqué que cette Conférence se veut justement l'occasion d'«enrichir et de proposer des amendements à cette stratégie», en vue de limiter les dégâts de ces risques qui continuent à faire des morts et à attenter à l'économie nationale.

Les thématiques devant être débattues lors de cette Conférence de deux jours sont «au cœur du Plan d'action du

gouvernement issu des 54 engagements du Président Tebboune», a affirmé M. Beldjoud, relevant que le président de la République avait insisté dans son 33^e engagement sur la nécessité d'œuvrer pour garantir un cadre de vie de qualité, respectueux des exigences du développement durable, de la préservation de l'environnement et des richesses que recèle notre pays.

Rappelant par la même occasion que l'Algérie avait été frappée par de nombreux séismes et inondations ayant causé des pertes «considérables» en vies humaines et des dégâts matériels importants, ainsi qu'un «nombre record» de feux de forêt, le ministre de l'Intérieur a relevé que les risques majeurs devant être examinés lors de cette conférence «ne se limitent pas aux risques naturels».

Bien plus que ça, la loi algérienne a fixé 10 risques sur les 14 cités par l'ONU, notamment les risques industriels, énergétiques, radioactifs et nucléaires et toutes les formes de pollution.

Dans son allocution, M. Beldjoud a affirmé que «cette conférence sera sanctionnée par des recommandations efficaces et précises qui seront traduites sur le terrain par les pouvoirs publics, tout en mettant en place un organe permanent de suivi dans l'objectif de les mettre en œuvre».

Une vidéo produite par l'APS a été diffusée à l'entame de la conférence ayant porté sur les différentes catastrophes naturelles qui ont frappé le pays, notamment les inondations de Bab El Oued en 2001, le séisme de Boumerdès en 2003, la vague de feux de forêt et les dernières inondations de Chlef. H. N.

Tipasa/Depuis 2018

Hausse persistante des créances impayées de Sonelgaz

Les créances détenues par l'Entreprise de distribution de l'électricité et du gaz (Sonelgaz) de Tipasa auprès de ses clients enregistrent une courbe ascendante depuis 2018, jusqu'à atteindre des chiffres records, a-t-on appris, hier, auprès du directeur local de cette entreprise.

Selon Ahmed Brahimi, les créances impayées de Sonelgaz de Tipasa ont «atteint un pic encore jamais enregistré depuis 2018», année durant laquelle la somme due auprès des abonnés était de près de 15 milliards de DA, tandis que les créances accumulées à février 2021 ont

atteint les 35 milliards de DA, 21 milliards détenus auprès des ménages et 1,4 milliard auprès des administrations publiques et des industriels.

Le même responsable a précisé à l'APS que les créances impayées de Sonelgaz de Tipasa ont continué à augmenter depuis 2018, pour grimper à 1,839 milliards de DA en décembre 2019, avant d'atteindre le chiffre record de 3,118 milliards de DA en décembre 2020, réitérant son appel aux abonnés en vue de régler leurs factures.

«L'accumulation des factures impayées est à l'origine d'un

déséquilibre dans les finances de l'entreprise pouvant impacter négativement son rendement ou la concrétisation de ses programmes d'investissement, visant l'amélioration de la couverture en électricité et en gaz», a souligné M. Brahimi.

Après avoir mis en exergue le caractère «citoyen» de l'entreprise, il a rappelé la décision prise par la direction générale de Sonelgaz de ne pas procéder «aux coupures d'énergie», dans le cadre des «efforts de mobilisation contre la pandémie de nouveau coronavirus et la garantie du service public».

Parallèlement à cet effort de

solidarité, le même responsable a fait part de la mise au point d'un plan de communication et commercial en vue du recouvrement des créances de l'entreprise sans recourir aux coupures ou affecter le pouvoir d'achat des citoyens, notamment ceux dont les activités ont été impactées par la pandémie.

Il a cité, entre autres facilitations, l'échelonnement des dettes des ménages et la constitution d'équipes commerciales pour animer des campagnes de sensibilisation auprès des citoyens, ou via les médias et autres réseaux sociaux.

Hania B.

Corail

La relance de l'exploitation sera limitée à 6 tonnes/an

■ La relance de l'activité de pêche au corail sera limitée, dans une première phase de cinq ans, à un quota de 6 tonnes par an au niveau des wilayas d'El Taref, Skikda et Jijel, et ce, dans l'objectif de préserver cette ressource marine, a indiqué le directeur général de l'Agence nationale de développement durable de la pêche et de l'aquaculture (Andpa), Naim Belakri.



Par Samia Y.

«**L**imitée à un quota de 6 tonnes par an, la relance de la pêche au corail concernera, durant les cinq prochaines années, les zones d'exploitation d'El Kala jusqu'à la frontière tunisienne ainsi que les wilayas de Skikda et de Jijel», a précisé M. Belakri dans un entretien à l'APS.

Le plan d'exploitation de corail mis en place par le ministère de tutelle définit la quantité exploitable, le nombre d'exploitants et la mise en place d'un système d'exploitation basé sur la rotation, explique le même responsable.

Ce plan répartit le littoral national en cinq zones compo-

sées chacune de deux surfaces d'exploitation. Chaque zone d'exploitation est ouverte pendant une période de cinq ans puis fermée pendant 20 ans, le corail ayant besoin de 15 à 20 ans pour se renouveler. S'agissant des cinq premières années, la zone ouverte est composée de deux surfaces de pêche. Celle de l'Est va du vieux port de pêche d'El Kala jusqu'aux frontières tunisiennes. Elle bénéficiera de 30 permis d'exploitation et d'une quantité autorisée de 3 tonnes par an. Quant à la partie Ouest de cette zone, elle comprend les wilayas de Skikda et de Jijel, bénéficiant de 15 permis chacune et de 3 tonnes maximum pour l'ensemble des deux wilayas.

«Le type de corail à forte valeur commerciale est le corail

rouge (Corallium Rubrum, Ndlr) appelé «sang de bœuf», utilisé dans la fabrication de bijoux mais aussi dans les produits pharmaceutiques. On le trouve surtout au niveau de l'Ouest de la mer Méditerranée», indique le directeur de l'Andpa. Le plan détaille également la profondeur autorisée pour cette pêche, à savoir entre 50 et 110 m de profondeur et le nombre de 9 ports habilités à recevoir le corail pêché.

Ce corail brut est interdit à l'export en l'état, dans le but de soutenir l'artisanat en Algérie, souligne M. Belakri.

Pour permettre sa transformation, l'Agence a organisé en janvier dernier une session de formation de sculpture sur corail au profit de 17 artisans venus de 12 wilayas au niveau du Centre de

formation de sculpture sur pierre de Tamanrasset. Concernant le processus d'exploitation, le premier responsable de l'Andpa explique que la pêche autorisée est réalisée par des plongeurs via la procédure appelée «technique du marteau». Par la suite, 70 % de la quantité pêchée est vendue à l'Agence nationale de transformation et de distribution de l'or et métaux précieux (Agenor). Le pêcheur a le choix entre transformer les 30 % restants au sein d'un atelier ou de vendre l'ensemble de la quantité à cette Agence.

Créée en décembre 2014, l'Andpa participait à préparer les textes réglementaires. Une douzaine de missions commerciales et de service public ont été attribuées à l'Agence après sa relan-

ce en 2020. «S'agissant du corail, l'Andpa a pour mission le suivi du cahier des charges d'exploitation du corail et l'évaluation annuelle des surfaces d'exploitation», explique-t-il.

De plus, a-t-il dit, il est prévu dans les prochains jours l'inauguration de deux antennes locales de l'Agence au niveau des wilayas de Skikda et de Jijel. L'Agence s'occupe, par ailleurs, de la gestion d'autres ressources animales marines pour fournir le marché national ou pour permettre l'export de produits marins, sources de devises, dans le respect des principes de développement durable.

«Certains ressources ne sont pas consommées au niveau local et sont prisées à l'étranger telles que certains types de crustacés, de thon ainsi que des anguilles», fait savoir M. Belakri, ajoutant que l'Algérie possède 16 espaces marins où vivent des populations d'anguilles offrant un potentiel de 8 tonnes à l'export vers des pays européens et asiatiques.

S. Y.

Hydrocarbures Les modalités de calcul de l'impôt sur la rémunération du co-contractant étranger fixées

UN DÉCRET exécutif déterminant les modalités de calcul des acomptes provisoires de l'impôt sur la rémunération du co-contractant étranger a été publié au *Journal officiel* (JO) n° 21.

Ce décret, signé le 11 mars par le Premier ministre, Abdelaziz Djerad, vient en application des dispositions de la loi n° 19-13 du 11 décembre 2019 régissant les activités d'hydrocarbures. Selon le texte, l'impôt sur la rémunération du co-contractant étranger est déterminé sur la base de sa rémunération brute au titre de l'exercice. Il donne lieu au paiement de 12 acomptes provisoires et d'un solde de liquidation.

L'impôt sur la rémunération est à la charge du co-contractant étranger participant dans un contrat de partage de production ou d'un contrat de services à risque, souligne le décret, ajoutant que l'entreprise nationale procède au dépôt de la déclaration annuelle de l'impôt sur la rémunération du co-contractant étranger et, le cas échéant, au paiement du solde dû, au nom et pour le compte du co-contractant étranger, au plus tard le 20 mars de l'exercice qui suit l'exercice concerné, auprès de l'administration fiscale.

Saïd H.

Vignette automobile 2021

La période d'acquiescement prendra fin mercredi prochain

La période légale d'acquiescement de la vignette automobile pour l'année 2021, entamée le 1^{er} mars en cours, expirera mercredi prochain, a rappelé la Direction générale des Impôts (DGI) dans un communiqué. «Il est rappelé à l'attention des titulaires de véhicules automobiles que la date limite de l'acquiescement

de la vignette automobile, au titre de l'année 2021, arrive à échéance le mercredi 31 mars 2021», est-il indiqué dans le communiqué de la DGI, publié sur son site web. A cet effet, la DGI a invité les personnes n'ayant pas encore procédé à l'acquisition de leur vignette à se rapprocher, dans les meilleurs délais, des recettes des impôts et des

bureaux de poste les plus proches. Le montant de la vignette dépend, notamment, de l'âge du véhicule et de sa catégorie (véhicule de tourisme, bus camions et autres). «Les tarifs sont affichés au niveau des recettes des impôts et des bureaux de poste», note la Direction générale des Impôts. Pour rappel, ces tarifs

restent inchangés par rapport à ceux appliqués en 2020. La vignette automobile a été instaurée en Algérie en 1998. Une part de 20 % de ses recettes est versée au Trésor public et 80 % au Fonds commun des collectivités locales.

Nabila T.

Chine

Croissance accélérée des bénéfices industriels au cours des deux premiers mois

Les bénéfices des grandes entreprises industrielles chinoises ont connu une croissance accélérée au cours des deux premiers mois de l'année, alors que l'économie se relève des méfaits du Covid-19, ont montré, hier, les données officielles. Les entreprises industrielles,

avec un chiffre d'affaires annuel d'au moins 20 millions de yuans (environ 3,06 millions de dollars), ont vu leurs bénéfices combinés augmenter de 179 % en glissement annuel de janvier à février, pour atteindre 1 110 milliards de yuans, selon les données du Bureau d'Etat des statistiques (BES).

Comparé aux deux premiers mois de 2019, ce chiffre représente une augmentation de 72,1 %.

Le taux de croissance moyen au cours des deux dernières années s'est établi à 31,2 %, selon les données du BES. Ce rebond notable est le résultat combiné de la reprise de la

demande intérieure et extérieure, d'une base de comparaison faible et de l'allongement des heures de production des entreprises, les travailleurs étant «restés sur place» pendant les vacances du Nouvel An chinois cette année, a déclaré le statisticien du BES, Zhu Hong.

Younès S.

Symposium sur le 4^e art

Un hommage rendu à Keltoum

■ Le Théâtre national algérien organise depuis hier un symposium de trois jours intitulé «Les stratégies nationales et internationales dans les gestions des théâtres». Cet évènement qui se poursuivra jusqu'au 29 du mois de mars, se veut une occasion pour mettre la lumière sur les problèmes des théâtres en Algérie et proposer des solutions concrètes afin d'améliorer le niveau des activités théâtrales.



Ph/D.R.

sentation théâtrale de la pièce «Memory-Kelthoum» a été présentée à la salle Mustapha-Kateb, au bonheur de ses fans et un grand nombre d'artistes. Produite par la coopérative artistique du théâtre «Port-Saïd» (avec le soutien du TNA) et mise en scène par Tounes Ait-Ali, «Memory-Kelthoum» est écrite par Djamilia Mustapha-Zeggai. Il s'agit d'une comédie noire sur la grande comédienne Keltoum et son choix de se retirer de la scène artistique. D'une durée de 60 mn, le spectacle restitue des moments difficiles dans la vie de Keltoum et sa décision de se retirer de la scène artistique après une longue et brillante carrière, choisissant de s'isoler et de ne plus communiquer avec le monde extérieur. Refusant de répondre au courrier qui lui était quotidiennement adressé par des professionnels du cinéma et du théâtre, porteurs de projets, des amis ou des fans. Keltoum, brillamment rendu par la jeune Youssa Daikha, se retrouve contrainte d'affronter les démons d'un passé qui n'aura pas été clément envers elle. Marquée par le conservatisme ambiant d'une époque où la femme n'avait de place qu'à la maison, Keltoum résiste à l'adversité et se résout à suivre sa voie d'artiste qui lui vaudra d'être renvoyée de la maison, car elle a «*entrepris les règles de bonne conduite*». Pour la ramener à la vie, «Nounou», son fidèle serviteur, incarné par le jeune Chabane Mohamed Aziz, prétend de tenir un journal dans lequel il consigne tous les beaux souvenirs de la grande comédienne et actrice juste pour l'inciter à les revivre et les raconter. Keltoum,

vivant dans ses tourments, sait qu'elle se fait violence en décidant de se retirer du monde artistique et familial, sans doute une manière pour elle de sanctionner ses détracteurs. Ce choix de vie loin des projecteurs de la célébrité n'aura pas été sans effet sur elle, car au fil du temps elle deviendra arrogante et agressive, demandant chaque fois à son domestique de lui ramener son parapluie pour s'abriter des lueurs du soleil du jour et de la lune le soir. Pourtant, les souvenirs sont bien là et Keltoum évoquera avec regret son passé glorieux de comédienne et d'actrice avec des artistes de renom, à l'instar, entre autres, de Abderrahmane Rais, Allal El Mohib, Mahieddine Bachtarzi, Mustapha Kateb, Alloula, Azeddine Medjoubi et Lakhdar Hamina avec qui elle est montée sur les marches du Festival de Cannes en 1975. Des extraits musicaux d'œuvres du patrimoine, interprétés par Lili Boniche, Matoub Lounès, ainsi que d'autres issus du terroir chaoui, agrémentent les atmosphères lugubres de «*Memory-Kelthoum*». Ce spectacle a voulu restituer une partie du vécu de la grande Keltoum, Aïcha Adjouri de son vrai nom, décédée en 2016 à l'âge de 94 ans.

A. S.

Par Abla Selles

Cet évènement, qui se veut aussi un espace d'échanges et de partage, permet aux pro-

fessionnels du théâtre de lancer un débat national en associant tous les acteurs culturels (associations, coopératives,...).

La première journée de ce symposium qui coïncide avec la

célébration de la Journée internationale du théâtre a été marquée par un hommage rendu à une des icônes du théâtre algérien, à savoir M^{me} Keltoum.

A cette occasion, une repré-

«De la Wilaya VI aux Etats-Unis»

Abderrahmane Megateli livre ses mémoires

Dans l'ouvrage «*De la Wilaya VI aux Etats-Unis*», témoignage d'un enfant de Berrouaghia pendant la guerre de Libération d'Algérie publié récemment, Abderrahmane Megateli livre à titre posthume ses mémoires pour faire la lumière sur l'histoire méconnue de la Wilaya VI pendant la guerre de Libération nationale.

Paru aux éditions «Rafar», cet ouvrage de 258 pages a été publié récemment par son fils Larbi Megateli qui a rassemblé ses mémoires. Le livre revient sur le parcours militant de Abderrahmane Megateli (1935-2016), étudiant gréviste de 1956, fils du chef de la cellule clandestine du FLN de Berrouaghia puis commandant de l'Armée de libération nationale ayant servi dans la Wilaya VI qui englobe la région sud du pays.

Ayant rejoint le maquis suite à une rencontre entre son père et

Si Chérif (Ali Mellah) en 1956, Ahmed Megateli, devenu commissaire politique et très familier avec la population de la région, raconte sa première rencontre au maquis avec Ali Mellah sur la collecte de cotisation et d'armes et le recrutement de moussebilline. L'auteur revient sur la première et seule réunion de la Wilaya VI et sur la mise en place et l'organisation de cette dernière par Ali Mellah qui voulait recruter des cadres pour étoffer les régions et continuer l'effort de mobilisation des ressources humaines et financières.

Evoquant cette Wilaya VI, l'auteur estime qu'elle se distingue par le fait d'être la dernière zone créée, puis par une vie courte et discontinue : août 1956-octobre 1957, juillet 1958-avril 1960 puis août 1961 à 1963. C'est aussi dans cette zone que l'autorité coloniale a voulu «*créer une troisième force pour affaiblir le FLN*

en appuyant et en armant le général Bellounis et son Armée nationale du peuple algérien», poursuit-il.

Cette zone a été «*particulièrement tumultueuse d'abord par des affrontements violents au sein du FLN en 1960*», entre partisans et adversaires de sa dissolution et par «*l'assassinat ou l'exécution de trois de ses chefs*», Ali Mellah assassiné en 1957, Si Tayeb El Djoughlali assassiné en 1959 et Mohamed Châabani exécuté en 1964.

Il livre également son témoignage de ce qu'il a vécu du complot de Cherif Ben Saïdi et son impact sur la Wilaya VI et s'appuie sur le témoignage du commandant Azzedine concernant l'assassinat de Ali Mellah et la fuite de Cherif Ben Saïdi.

Abderrahmane Megateli relate également son «*aventure*» en direction de la ville de Oujda, au Maroc, pour récupérer des

armes revenant à la Wilaya VI sous le commandement de Si Tayeb El Djoughlali. Après le Maroc, Abderrahmane Megateli se dirige vers Le Caire où des responsables du Gouvernement provisoire de la République algérienne (Gpra) l'aident à poursuivre des études d'ingénieur en pétrole aux Etats-Unis d'où il reviendra avec de précieux diplômes en 1964. Il servira la recherche et l'industrie pétrolière en Algérie jusqu'en 1971 où il va reprendre ses études de doctorat.

Après une nouvelle déception et de nouveaux désaccords en Algérie puis en Arabie saoudite, il ira en 1986 travailler comme analyste financier dans le secteur de l'Energie à la Banque mondiale puis chercheur dans une université américaine.

Abderrahmane Megateli s'est éteint en 2016.

M. K.

ONCI «Raya et le dernier dragon» à l'affiche

LA DERNIÈRE production Disney, «*Raya et le dernier dragon*», est en projection à Alger depuis le 25 mars courant, au bonheur des cinéphiles. La projection du film se poursuit jusqu'au 9 avril prochain et ce dans deux salles de la capitale grâce à la boîte de distribution MD Ciné. En effet, l'Office national pour la culture et l'information (Onci) a dévoilé le programme des projections du film d'animation, qui s'étalera jusqu'au 9 avril prochain. Les salles Ibn Khaldoun (Alger-Centre) et Sahel (Chéraga) seront les hôtes des projections. Ces dernières se dérouleront toutes à 14h en semaine, et à 15h et 18h les vendredis.

Sorti le 3 mars 2021, «*Raya et le dernier dragon*» est le dernier film Disney. Il suit les aventures de la guerrière Raya, en quête de Sisu, le dernier dragon du monde pour rétablir la paix dans son pays où cinq tribus se font la guerre depuis toujours. Le prix du ticket de cinéma ne devrait pas excéder 500 DA pour ce film.

F. H.



Génocide

La France a «failli» au Rwanda, selon un rapport remis à Macron

■ La politique de la France au Rwanda entre 1990 et 1994, menée par un président et son entourage «aveuglés idéologiquement», a été une «faillite» et elle porte des responsabilités «accablantes» dans le génocide des Tutsi, selon un rapport cinglant d'historiens remis vendredi à Emmanuel Macron.

Par Mourad M.

Kigali a salué «un pas important vers une compréhension commune du rôle de la France», dans un communiqué du ministère des Affaires étrangères.

Ce rapport «marque une avancée considérable pour comprendre l'engagement français au Rwanda», a estimé le chef de l'Etat français dans un communiqué de la Présidence.

La France, où se sont installées plusieurs personnes suspectées d'avoir des responsabilités dans le génocide des Tutsi au Rwanda en 1994, «poursuivra ses efforts contre les responsables de génocides», ajoute-t-il. Le Président français a indiqué espérer que la publication de ce rapport permettrait un rapprochement «irréversible» avec Kigali.

Même si les relations entre les deux pays se sont détendues avec l'arrivée au pouvoir d'Emmanuel Macron en 2017, le rôle de la France au Rwanda reste un sujet explosif depuis

plus de 25 ans. Il est aussi l'objet d'un débat violent et passionné entre chercheurs, universitaires et politiques.

Ce rapport de plus de 1 000 pages, fruit de deux années d'analyse des archives françaises, dresse un bilan sans concession de l'implication militaire et politique de Paris, tout en écartant la «complicité» de génocide longtemps dénoncée par Kigali.

Un bémol qui n'a pas échappé à Hubert Védrine, secrétaire général de la Présidence française au moment du génocide, qui a salué «l'honnêteté» du rapport et souligné qu'il «écarte toute complicité de la France».

Présente au Rwanda depuis que ce pays des Grands Lacs a pris son indépendance de la Belgique, la France «est demeurée aveugle face à la préparation du génocide des Tutsi du Rwanda de 1994», assène dans ses conclusions la commission de 14 historiens présidée par Vincent Duclert, mise en place en 2019 par Emmanuel Macron.

Les historiens reviennent sur l'engagement français durant ces

quatre années décisives, au cours desquelles s'est mise en place la dérive génocidaire du régime hutu, pour aboutir à la tragédie de 1994 : quelque 800 000 personnes, majoritairement tutsi, exterminées dans des conditions abominables entre avril et juillet.

Télégrammes diplomatiques, notes confidentielles et lettres à l'appui, le rapport dessine une politique africaine décidée au sommet par le président socialiste de l'époque, François Mitterrand, et son cercle proche, un entourage motivé par des «constructions idéologiques» ou la volonté de ne pas déplaire au chef de l'Etat.

Il raconte des décideurs «enfermés dans une grille de lecture ethnocentriste post-coloniale» et décidés à apporter, contre vents et marée, un soutien quasi «inconditionnel au régime raciste, corrompu et violent du président rwandais Juvénal Habyarimana», face à une rébellion tutsi considérée comme téléguidée depuis l'Ouganda anglophone.

«Cet alignement sur le pouvoir rwandais procède d'une volonté du chef de l'Etat et de la présidence de la République», écrivent les quatorze historiens de la commission, en insistant sur «la relation forte, personnelle et directe qu'entretenait François Mitterrand avec le président hutu Juvénal Habyarimana».

Cette relation, doublée d'une obsession de faire du Rwanda un territoire de défense de la francophonie face aux rebelles tutsi réfugiés en Ouganda, a justifié «la livraison en quantités considérables d'armes et de



PH. > D. R.

munitions au régime d'Habyarimana, tout comme l'implication très grande des militaires français dans la formation des Forces armées rwandaises gouvernementales».

Dès octobre 1990, date d'une offensive du FPR (Front patriotique rwandais, ex-rébellion tutsi dirigée par Paul Kagame, devenu président du Rwanda), Paris prend fait et cause pour le régime Habyarimana. Elle s'engage militairement avec l'opération militaire Noroît, censée protéger les expatriés étrangers, mais qui de facto constitue une présence «dissuasive» pour protéger un régime vacillant contre l'offensive rebelle. Tout en pressant Habyarimana de démocratiser son régime et négocier avec ses opposants – ce qui aboutira aux accords de paix d'Arusha en août 1993 –, la France ignore les alertes, pourtant nombreuses, venues de Kigali ou Paris, mettant en garde contre la dérive extrémiste du régime et les risques de «génocide» des Tutsi.

Le rapport souligne notamment la lourde responsabilité de

l'Etat-major particulier (EMP) de François Mitterrand, dirigé par le général Christian Quesnot et son adjoint le colonel (devenu général) Jean-Pierre Huchon.

«L'EMP porte une responsabilité très importante dans l'installation d'une hostilité générale de l'Elysée envers le FPR», écrit le rapport, qui dénonce «les pratiques irrégulières», voire les «pratiques d'officine» de cet organe qui court-circuite tous les canaux réguliers pour mettre en œuvre la politique française sur le terrain.

Avec l'aval, tacite, du président : «Aucun document ne montre une volonté du chef de l'Etat de sanctionner ces initiatives ou de les retenir dans leurs initiatives», pointe le rapport.

Parallèlement, l'institution diplomatique ne se montre guère plus critique – à de rares exceptions : «Les diplomates épousent sans distance ou réserve la position dominante des autorités, et leur administration est imperméable à la critique».

M. M.



Commentaire

Défaitiste

Par Fouzia Mahmoudi

Alors que la droite a déjà un candidat officiel cette semaine en la personne de Xavier Bertrand pour la prochaine élection présidentielle de 2022, à gauche, à part Jean-Luc Mélenchon et peut-être Anne Hidalgo, encore peu de personnalités s'affirment franchement pour la course à l'Elysée. Mais l'on attend toutefois de possibles candidatures émanant des écologistes et même des communistes. Mais ce vendredi, deux cents cadres et militants communistes se sont opposés à la candidature PCF à la présidentielle de 2022 voulue par leur chef Fabien Roussel, dans une lettre transmise à l'AFP. Il y a deux semaines, celui-ci a proposé sa candidature au Parlement du parti, une option qui a recueilli 68 voix, contre 45 voix pour une candidature commune à la gauche. Mais la décision sera tranchée le 9 mai par un vote des adhérents, après une conférence nationale les 10 et 11 avril. À gauche, «la multiplicité actuelle des candidatures montre qu'en l'état, toutes ont renoncé à la possibilité d'une victoire en 2022», écrivent les signataires du courrier, parmi lesquels l'ancienne députée européenne Marie-Pierre Vieu et les députés Elsa Faucillon et Stéphane Peu. «Certains camarades estiment aussi que la partie est perdue d'avance et préconisent une candidature communiste pour faire avancer nos idées. Allons-nous nous résigner à cette hypothèse défaitiste et rajouter notre propre candidature», interrogent-ils. Le texte estime au contraire qu'il faut «ne jamais laisser échapper une chance que le peuple de gauche puisse se rassembler pour gagner». Il propose aux communistes d'œuvrer à un «accord global» à gauche, sur «un programme de rupture avec le capitalisme et le productivisme». Cet appel intervient alors que les relations entre l'Insoumis Jean-Luc Mélenchon et Fabien Roussel se sont tendues ces derniers jours. Le leader de La France Insoumise, déjà candidat déclaré à la présidentielle et qui espère le soutien des communistes, a pesté mercredi contre l'attitude du second qui, selon lui, voudrait aller «à l'inverse de notre accord constant depuis 12 ans», le PCF ayant soutenu Jean-Luc Mélenchon en 2012 et 2017. Mais le courrier des 200 communistes «n'a rien de circonstanciel, représente un engagement sur le fond et ne saurait être pris pour un soutien à Jean-Luc Mélenchon», a assuré l'un de ses signataires à l'AFP. Reste que tant que Mélenchon restera au-devant de la scène, le PCF restera invisible, les communistes ne portant plus le discours le plus extrême à gauche et ne réussissant plus à attirer les plus jeunes qui se tournent directement vers le discours ultra-radical de La France Insoumise.

F. M.

Birmanie

Au moins quatre morts dans la répression de nouvelles manifestations

Au moins quatre manifestants ont été tués hier dans la répression de nouvelles manifestations pro-démocratie en Birmanie, où l'armée s'est livrée à une démonstration de force, faisant défiler un impressionnant arsenal dans la capitale Naypyidaw.

La Birmanie est traversée par une grave crise depuis que la cheffe du gouvernement civil Aung San Suu Kyi a été évincée du pouvoir par un coup d'Etat militaire le 1er février.

Les militants pro-démocratie avaient appelé à une nouvelle série de manifestations, jour où l'armée organise tous les ans un gigantesque défilé militaire dans la capitale Naypyidaw, devant le chef de l'armée, désormais chef de la junte au pouvoir, le général Min Aung Hlaing.

Aux premières heures du jour, des milliers de soldats, des

chars, des missiles et des hélicoptères se sont succédés sur une immense esplanade où était réunis un parterre de généraux et leurs invités, parmi lesquels des délégations russe et chinoise.

Le général Min Aung Hlaing a de nouveau défendu l'organisation du coup d'Etat en raison de la fraude électorale présumée lors des élections de novembre, remportées par le parti d'Aung San Suu Kyi, et a juré qu'un «transfert de responsabilité de l'Etat se produirait après des élections». «Le Tatmadaw (l'armée birmane, ndr) recherche l'engagement de toute la nation», a-t-il déclaré dans un discours, ajoutant que les actes de «terrorisme qui peuvent nuire à la tranquillité et à la sécurité de l'Etat sont inacceptables». «La démocratie que nous souhaitons serait une démocratie indiscipli-

née si la loi était violée et n'était pas respectée».

Avant l'aube, les forces de sécurité avaient déjà réprimé les manifestants à Rangoun, la capitale économique du pays, tandis que la police et les soldats ont ouvert le feu sur un rassemblement d'étudiants à Lashio, dans l'Etat de Shan (nord-est).

«Les gens n'avaient pas commencé à manifester, aucun slogan n'avait été prononcé. L'armée et la police sont arrivées et leur ont tiré dessus à balles réelles sans lancer aucun avertissement», a raconté à l'AFP Mai Kaung Saing, un journaliste local.

Un sauveteur a confirmé qu'au moins trois manifestants étaient morts – corroborant les informations des médias locaux – mais son équipe n'a pas été en mesure de retirer les corps.

Libye

L'UE renouvelle son soutien au gouvernement Dbeibah

■ Le chef de la diplomatie de l'Union européenne (UE), Josep Borell, a renouvelé, jeudi, au Premier ministre du gouvernement intérimaire en Libye, Abdelhamid Dbeibah, «le soutien et la disposition de l'UE à aider le gouvernement de l'unité nationale dans ses missions», a indiqué un communiqué de l'UE, cité par l'agence de presse italienne Nova.



Par Moncef G.

M. Borell qui s'est entretenu avec M. Dbeibah via un appel téléphonique «a réitéré l'engagement de l'UE à aider le nouveau gouvernement libyen dans la réédification des institutions de l'Etat, la préparation des prochaines élections générales et la relance de l'économie libyenne», a précisé la même source.

Le chef de la diplomatie de l'UE n'a pas manqué de «féliciter M. Dbeibah pour les efforts entretenus jusque-là dans le but de réunifier les institutions de l'Etat, d'améliorer le quotidien des Libyens et d'instaurer la réconciliation nationale», a ajouté l'agence de presse Nova.

Jeudi, les chefs de la diplomatie italienne, allemande et française, respectivement Luigi Di-Maio, Heiko Maas et Jean-Yves Le Drian, en déplacement à Tripoli, ont appelé au retrait des mercenaires et forces étrangères présents en Libye. «Le départ

des mercenaires (...) est essentiel pour que l'Etat libyen affirme sa souveraineté», a indiqué Jean-Yves Le Drian, lors d'une conférence de presse conjointe.

De son côté, la ministre libyenne des Affaires étrangères, Najla al-Mangouche, a appelé au retrait immédiat de tous les mercenaires étrangers.

«Nous réitérons la nécessité du départ de tous les mercenaires de Libye et de façon immédiate», a proclamé M^{me} al-Mangouche, lors d'une conférence de presse avec ses trois homologues européens.

Le Secrétaire général de l'ONU, Antonio Guterres, a affirmé, mercredi, dans un rapport remis au Conseil de sécurité «rester profondément préoccupé par les informations sur une présence persistante d'éléments étrangers dans le centre de la Libye».

«Je réitère mon appel à tous les acteurs nationaux, régionaux et internationaux à respecter les dispositions de l'accord de cessez-le-feu afin d'assurer sa pleine

application sans délai. Cela inclut le respect complet et inconditionnel de l'embargo des Nations unies sur les armes», a insisté le SG de l'ONU.

Antonio Guterres a détaillé, par ailleurs, sa proposition d'un déploiement progressif d'une mission d'observation du cessez-le-feu et du départ des mercenaires et troupes étrangères.

«L'équipe d'observateurs devra être équilibrée et inclure des femmes et des jeunes», a-t-il souligné, sans donner plus d'indications sur leur nombre.

Selon l'ONU, quelque 20 000 combattants entre mercenaires et forces étrangères sont déployés en Libye. «10 bases militaires étrangères se trouvaient en décembre 2020 en Libye», avait indiqué récemment l'ancienne représentante spéciale du SG de l'ONU en Libye, Stéphanie Williams.

Le départ des mercenaires et des forces étrangères de la Libye demeure le souhait de toute la communauté internationale. L'ONU, le Conseil de sécurité,

l'Union africaine, la Ligue des Etats arabes et l'Union européenne, ont mis en avant la nécessité de faciliter la tâche aux nouvelles autorités dans leurs missions.

La chaîne d'information libyenne 218 TV a affirmé, dimanche que «l'évacuation des mercenaires étrangers présents en Libye concernera dans une première phase les éléments issus de la Syrie».

Selon 218 TV, les forces turques continueront, cependant, de fournir une expertise et de la formation à l'armée libyenne conformément aux accords sécuritaire et militaire conclus avec l'ex-GNA (gouvernement d'union nationale).

Le journal «Asharq al-Awsat» a affirmé, pour sa part, mardi, que «quelque 120 mercenaires syriens, présents en Libye, ont quitté, dimanche, Tripoli».

Le président du Conseil présidentiel en visite en Turquie

Le président du Conseil présidentiel libyen, Mohamed Younes al-Manfi, s'est rendu, vendredi, en provenance d'Egypte, pour rencontrer le président turc Recep Tayyip Erdogan, rapportent des médias libyens.

«Mohamed Younes al Manfi qui était accompagné de son premier adjoint, Abdullah al-Lafi, a abordé avec le président turc les relations bilatérales et les voies et moyens de développer la coopération commune», a indiqué le Bureau d'information de la Présidence turque.

Le dossier de l'évacuation des forces turques de la Libye était également abordé lors de l'entretien Erdogan-al Manfi, soulignant de nombreux observateurs de la scène politique libyenne.

Selon la chaîne libyenne 218 TV qui a publié, dimanche, en exclusivité des détails d'une réunion secrète entre le nouveau gouvernement libyen et les services de renseignement turcs

tenue à Tripoli, «les forces turques continueront de fournir une expertise et de la formation à l'armée libyenne conformément aux accords sécuritaire et militaire conclus avec l'ex-GNA (gouvernement d'union nationale)».

La visite du président du Conseil présidentiel libyen en Turquie est la troisième du genre à l'international. Mohamed Younes al-Manfi s'est rendu en Egypte et en France.

M. G.

Maroc La pandémie a «creusé profondément les inégalités»

LA PANDÉMIE de coronavirus a provoqué une hausse de la pauvreté au Maroc, surtout en milieu urbain, et creusé «profondément les inégalités», révèle une étude du Haut commissariat au plan (HCP), l'institut marocain en charge des statistiques.

L'incidence de pauvreté est passée de 1,7 % à 11,7 % à l'échelle nationale, tandis que le taux de vulnérabilité doublait de 7,3 à 16,7 %, avant et durant le confinement imposé à la population au printemps 2020, souligne cette étude publiée mercredi.

Multipliée par 7 en moyenne nationale, la pauvreté a particulièrement frappé le milieu urbain qui enregistre un taux multiplié par 14 (passant de 0,5 % à 7,1 %), selon le HCP.

Déjà, les Marocains avaient vu une nette décélération dans l'amélioration du niveau de vie entre 2013 et 2019, comparé à la période 2006-2013, relève ce rapport.

Puis, les inégalités sociales se sont «détériorées» durant le confinement, dépassant «le seuil socialement intolérable», selon le HCP dont l'étude porte sur la période 2019-2020.

Avant la pandémie, plusieurs rapports nationaux et internationaux avaient alerté sur les disparités sociales du pays.

Lourdement affectée par la crise sanitaire, l'économie s'est contractée de 6,3 % en 2020, selon la Banque centrale marocaine. Le taux de chômage a bondi à 11,9 % en 2020, contre 9,2 % l'année précédente, en raison de la crise sanitaire et de la sécheresse.

Le Maroc, en état d'urgence sanitaire depuis un an, recense 493 353 cas de contamination, dont 8 788 décès, selon le dernier bilan jeudi. Un couvre-feu est en vigueur depuis fin décembre, doublé de plusieurs mesures restrictives.

R. M.

Sur fond de scandale sexuel

Le scientifique marocain Moncef Slaoui se retire de la vie publique

Le scientifique marocain, Moncef Slaoui, embourbé dans un scandale sexuel, a annoncé son retrait de la vie publique suite à son licenciement par le laboratoire pharmaceutique britannique GlaxoSmithKline.

L'immunologue marocain qui a dirigé à partir de mai 2020 le programme américain Warp Speed, mis en place par l'ex-

président américain Donald Trump pour faire face à la pandémie de Covid-19, a déclaré dans un communiqué prendre avec «regret» la déclaration de GSK concernant son limogeage de la présidence du Conseil d'administration de Galvani, filiale de GSK.

GSK a affirmé dans un communiqué, rendu public le 24 mars, avoir reçu une lettre de la

part d'une employée de la compagnie, accusant le docteur Slaoui de harcèlement et de conduite inappropriée à son égard il y a de cela plusieurs années.

La Compagnie pharmaceutique a ouvert une enquête qui a confirmé les allégations de l'employée. «Les comportements du docteur Slaoui sont totalement inacceptables. Ils

représentent un abus de pouvoir (...) le harcèlement sexuel et tous abus de position de leader sont strictement interdits et ne seront pas tolérés», a fustigé GSK.

Moncef Slaoui, qui a reconnu les faits, s'est dit «désolé» que ses «actions aient mis un ancien collègue dans une situation inconfortable».

L. M.



Equipe nationale de football/ Classement historique des buteurs

Slimani atteint la barre de 31 buts et se rapproche de Tassafout

L'attaquant Islam Slimani, auteur jeudi soir de ses 30^e et 31^e buts avec l'équipe nationale de football, lors du match en déplacement face à la Zambie (3-3), dans le cadre de la 5^e journée (Gr.H) des qualifications de la CAN-2021, décalée à 2022, est revenu à cinq buts du meilleur goleador de la sélection Abdelhafid Tassafout (36). Auteur d'une belle prestation, le sociétaire de l'Olympique Lyon (Ligue 1/ France) a signé un doublé face aux «Chipolopolo», lui qui n'avait plus marqué en sélection depuis le match amical face au RD Congo (1-1), disputé le 10 octobre 2019 au stade Mustapha-Tchaker de Blida. Slimani (32 ans) accuse désormais un retard de cinq banderilles sur la première place, occupée depuis deux décennies par Abdelhafid Tassafout qui avait porté le maillot national entre 1990 et

2002.

L'ancien joueur vedette des «Verts», Rabah Madjer, suit derrière à la 3^e place au classement (29 buts), devant Lakhdar Belloumi (27) et Djamel Menad (25). «Les records sont faits pour être battus. Slimani est un excellent attaquant, il l'a démontré à plusieurs reprises, il reste capable d'aller chercher son record», a indiqué Tassafout, vendredi sur les ondes de la Radio nationale. Arrivé durant l'intersaison à l'OL pour un contrat de 18 mois, en transfert libre, Slimani compte deux buts, dont un en championnat inscrit dimanche dernier, lors de la défaite concédée à domicile face au Paris SG (2-4). Slimani tentera de se rapprocher davantage du record de Tassafout lundi, lors de la réception du Botswana au stade de Blida, en clôture des qualifications de la CAN-2022 au Cameroun.

Athlétisme/Championnat national hivernal - 600 mètres (juniors) Nouveau record national pour Gouaned

LE JEUNE coureur de l'US Biskra, Mohamed-Ali Gouaned, a établi un nouveau record national du 600 mètres (juniors), avec un chrono de 1:14.79, lors de la première journée du Championnat national hivernal, disputée vendredi, sur le terrain d'athlétisme de Bateau-Cassé (Alger). Gouaned, dirigé par le coach Nadir Nebechi, est considéré comme l'un des grands espoirs montants du demi-fond algérien. Il a établi ce nouveau record national sous les yeux du nouveau président de la Fédération algérienne d'athlétisme, Yacine Louail, et du Directeur technique national (DTN) Abdelkrim Sadou, en présence de certains membres du Bureau fédéral.

Au total, 406 athlètes (222 messieurs et 184 dames) partici-

pent à cette compétition, ouverte aux seniors comme aux juniors (U20), et qui concourront dans 34 spécialités intermédiaires pour préparer les spécialités olympiques.

Les athlètes engagés relèvent de 31 Ligues de wilaya, dont celle d'Alger est la mieux représentée, avec un total de 163 athlètes (94 messieurs et 69 dames).

Ce Championnat national hivernal est dédié à la mémoire de défunt Abdelkader Hammani, une des toutes premières gloires de l'athlétisme algérien.

Il était en activité pendant les années 1940, et avait notamment obtenu le titre de champion d'Afrique du Nord en 1947 (à Tunis), dans sa spécialité de prédilection, le 3 000 mètres steeple.

Athlétisme / Challenge des Aurès 250 athlètes attendus les 11-12 avril à Batna

ENVIRON 250 athlètes (messieurs et dames) devraient participer au Challenge national des Aurès, prévu les 11 et 12 avril à Batna, a-t-on appris, vendredi, auprès de la Fédération algérienne d'athlétisme (FAA). Plusieurs épreuves de course, de saut et de lancer sont inscrites au programme de cette

compétition qui s'étalera sur deux jours, avec les séries pour commencer, puis les finales.

Ce Challenge se clôturera par un relais d'argent (5x800 mètres), prévu le lundi 12 avril à 20h15, qui sera animé par des équipes de cinq athlètes, comportant trois messieurs et deux dames.

Qatar

Belhadj passeur et gagne la Coupe

DANS UN DUEL entre deux internationaux algériens, en l'occurrence Nadir Belhadj et Yacine Brahimi, en finale de la Coupe Ooredoo, ce sont les coéquipiers de Belhadj qui sont sorti victorieux. Al Saliya a battu Al Rayyan 2-0 en finale, dont un but sur une passe décisive de Nadir Belhadj. Juste avant la mi-temps, Al

Saliya a ouvert le score sur un coup franc de Belhadj qui trouve au deuxième poteau Kara M'Bodji. Al Saliya a ajouté le deuxième juste avant le coup de sifflet final pour remporter la Coupe pour la première fois dans l'histoire.

Les deux Algériens Belhadj et Brahimi ont disputé toute la rencontre.

Mise à jour du championnat de Ligue I

Le Chabab à l'épreuve du WAT

■ Le CR Belouizdad affronte cet après-midi la formation du WA Tlemcen pour le compte d'un match de mise à jour du championnat de Ligue I.



Les Belouizdadis veulent un autre succès à Tlemcen

Par Mahfoud M.

Ce match, qui se joue au stade Akid-Lotfi de Tlemcen, s'annonce difficile pour les Belouizdadis, eu égard à la situation délicate dans laquelle se trouve la formation locale qui a besoin de points supplémentaires pour sortir de la situation délicate dans laquelle elle se trouve. Les gars de Laâkiba sont conscients de ce qui les attend lors de cette empoignade et sont décidés à se donner à fond pour tenter de prendre le dessus sur le WAT et se rapprocher du peloton de tête. Il faut dire que le suc-

cès acquis dernièrement, lors du dernier match en retard joué à Chlef face à l'ASO leur a fait énormément de bien, étant donné qu'il a rétabli la confiance entre les joueurs et les fans, en attendant de consolider cet acquis. Les Algérois se déplaceront donc en conquérants et tâcheront de revenir avec les trois points du succès face aux Zianides, surtout qu'ils savent qu'un autre faux pas les fera revenir à la case de départ. Les poulains de Dumas sont décidés à se reprendre et à aligner d'autres victoires lors de ces matchs en retard qu'ils disputent ces prochains jours.

Toutefois, ils devront faire très attention à cette équipe du WAT qui tentera d'exploiter cette opportunité de recevoir à domicile pour prendre le dessus sur leur adversaire du jour. Les Zianides n'ont pas d'autre choix que de l'emporter s'ils souhaitent sortir de cette place de reléguable, surtout que la situation se complique de jour en jour et il sera plus difficile d'engranger un maximum de points lors de la phase retour. Les Tlemcéniens se donneront à coup sûr à fond pour prendre les trois points lors de ce match très compliqué pour eux.

M. M.

Pas de vainqueur entre l'USMA et le MCA

L'USM ALGER et le MC Alger ont fait match nul sur le score de 2 à 2 (mi-temps : 1-1), en match comptant pour la mise à jour du calendrier de la Ligue 1 algérienne de football, disputé vendredi soir au stade Omar-Hamadi de Bolghine (Alger). Dans ce 109^e (83^e en Championnat) derby algérois, l'USM Alger a mené à deux reprises, grâce aux buts inscrits par Koudry (4') et Belaid (55'), mais le MCA a pu compter sur son attaquant Belkheir, auteur d'un doublé (45', 80'), qui permet au Mouloudia d'arracher le point du match nul. A l'issue de cette rencontre en retard, l'USMA (28 pts) rejoint la JS Kabylie à la 8^e place du classement, alors que le MCA qui compte encore quatre matchs en retard, reste bloqué au 12^e rang avec 22 points.

De son côté, la JS Saoura a rejoint l'ES Sétif en tête du classement de la Ligue 1 algérienne de football, en la dominant (1-0) dans le duel direct qui les a opposées vendredi après-midi au stade du 1^{er}-Novembre de

Béchar, pour la mise à jour de la 13^e journée.

La JSS s'est imposée grâce à un but de l'attaquant Billel Messaoudi, qui avait réussi à trouver le chemin des filets à la 54', propulsant son équipe par la même occasion à la première place du classement général, ex-æquo avec l'ESS et le MC Oran, qui comptent également 33 points. Le club de Béchar prouve ainsi qu'il n'a pas souffert outre mesure de ses derniers déboires, lui auquel la Commission de discipline de la LFP avait retiré six points (3 points de la victoire + 3 points de sanction), pour avoir utilisé un joueur sous le coup d'une suspension lors de son succès en déplacement chez le Paradou AC (1-2). Pour sa part, la JS Kabylie qui avait fait preuve d'une incroyable régularité sous la direction du nouvel entraîneur Denis Lavagne, continue à broyer du noir depuis l'apparition de certains problèmes internes, qui semblent s'être répercutés de manière directe sur les résultats techniques de l'équipe

senior. En effet, les entre-déchirements internes pour la présidence du club, entre l'actuel président Chérif Mellal et ses détracteurs, semblent avoir perturbé l'équipe au point de lui faire perdre pied même à domicile, puisqu'après le nul contre le Paradou AC (1-1), l'équipe vient d'y concéder une défaite face aux Sanafirs. C'était sur un but du jeune Moundir Temine (20 ans), qui a réussi à trouver le chemin des filets à la 65^e minute de jeu. Un revers lourd de conséquences pour les Canaris qui auraient pu rejoindre l'AS Ain M'illa à la 5^e place du classement général, mais à cause de cette défaite inattendue sur leur propre terrain, ils restent scotchés finalement à leur modeste huitième place, avec seulement 28 unités au compteur. Pire encore, la JSK se voit dépassée par son adversaire du jour, le CSC, qui grâce à la bonne opération réalisée au stade du 1^{er}-Novembre grimpe à la 6^e place du classement générale, ex æquo avec le Paradou AC, qui compte également 30 points.

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Répression de la fraude dans plusieurs wilayas

58 tonnes d'huile de table subventionnée et 29 tonnes de viandes saisies

UN TOTAL de 58 tonnes d'huile de table subventionnée et 29 tonnes de viandes, rouge et blanche, ont été saisies dans plusieurs wilayas du pays, a appris l'APS, hier, auprès du ministère du Commerce. Menée par les services de contrôle et de répression de la fraude relevant du ministère du Commerce, en coordination avec les services de sécurité (Sûreté nationale et Gendarmerie nationale), cette opération intervient dans le cadre de la lutte contre «le phénomène de la spéculation et du trafic illicite, notamment des pro-

duits subventionnés de large consommation», selon les explications fournies par le chargé de l'information au ministère. Samir Meftah. A noter que l'approvisionnement en huile de table a connu ces dernières semaines des perturbations ayant conduit à une hausse des prix en dépit des assurances des producteurs quant à la disponibilité des stocks. Plusieurs saisies de quantités d'huile de table stockées aux fins de spéculation ont été opérées la semaine dernière.

Samah Y.

Skikda

Découverte des restes d'un cadavre dans une forêt à Ouled Attia

LES RESTES d'un cadavre ont été découverts dans une forêt située au lieu-dit village Amzata, dans la commune d'Ouled Attia (à l'extrême-ouest de Skikda), a-t-on appris, hier, auprès de la direction locale de la Protection civile. Les restes d'ossements d'un cadavre sans tête et quelques lambeaux de membres supérieurs et inférieurs ont été retrouvés vendredi par les services de ce corps constitué, lors d'une opération effectuée en collaboration avec les unités de l'Armée nationale

populaire et des brigades de la Gendarmerie nationale, a précisé la même source. Le constat effectué sur place a montré que le squelette est celui d'un être humain, probablement une femme, a souligné la même source, en raison de la découverte sur les lieux de vêtements féminins. Les restes de ce cadavre ont été transférés vers la morgue de l'hôpital de la commune de Collo (Skikda) pour procéder à une autopsie en vue d'identifier la victime, a-t-on signalé.

H. N.

Oran : près de 400 firmes étrangères y participeront

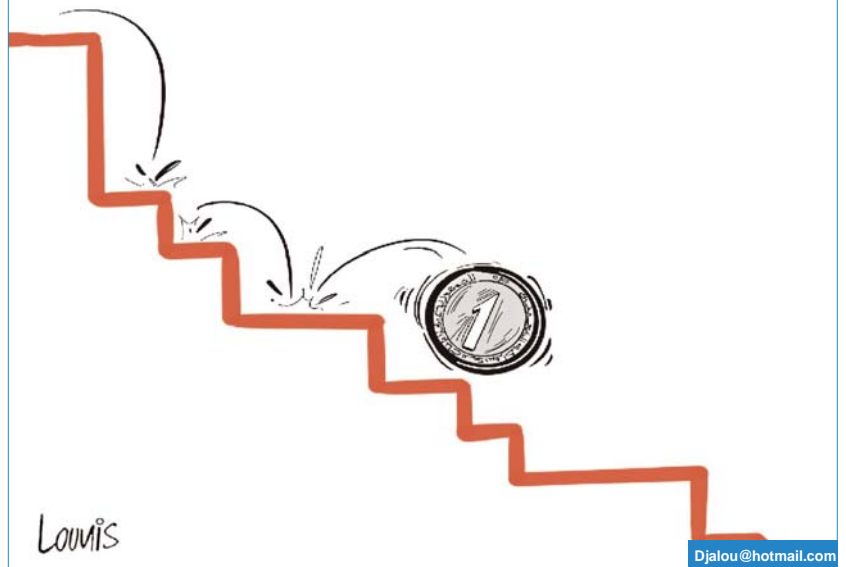
Salon international du mobilier hospitalier et de l'équipement médical

La 2^e édition du Salon international du mobilier hospitalier et de l'équipement médical (Simem), prévue du 7 au 10 avril prochain au Centre des conventions d'Oran (CCO), verra la participation de 386 firmes représentant 28 pays, a-t-on appris auprès des organisateurs. Reporté d'un an à cause de la pandémie de Covid-19, cette édition regroupera 92 exposants d'équipements et de produits, a indiqué la directrice de l'agence organisatrice «Evencia», Yasmine Chaouche, lors d'une conférence de presse organisée hier au niveau du CCO. Malgré la fermeture des frontières, pas moins de 284 firmes étrangères seront présentes au salon, par le biais de représentants algériens, a affirmé, pour sa part, le fondateur de ce salon, Mustapha Chaouche, faisant savoir que 104 firmes algériennes seront au rendez-vous. Des firmes allemandes (27), françaises (35), italiennes (33), chinoises (87), espagnoles (15), indiennes (13), turques (13), américaines (14) seront représentées lors de cette exposition. S'agissant de la répercussion de la crise sanitaire du Covid-19, M. Chaouche a indiqué que le Simem a pu survivre grâce à la fidélité de ses clients qui, malgré

plusieurs reports, ont tenu à participer à ce salon, notant que les organisateurs de plusieurs salons ont mis la clé sous le paillasson. Restrictions sanitaires obligent, le Simem sera ouvert uniquement aux professionnels de la santé et aux étudiants en sciences médicales, qui pourront découvrir les nouveautés en matière d'imagerie médicale, d'équipements et produits de laboratoire et de produits de dentisterie, d'orthopédie, de mobilier hospitalier, d'hygiène sanitaire, de logiciels spécialisés et de divers services dédiés à la santé. Le Simem accueille également plusieurs entreprises qui proposent des systèmes informatiques et de logiciels destinés au secteur de la Santé, a-t-on souligné. Un programme comportant 18 communications sur divers thèmes sanitaires comme le cancer du sein, la maladie cœliaque, l'hépatite, est concocté pour la circonstance. Les organisateurs de cet événement ont opté cette année pour la mise en ligne d'une version virtuelle simultanée du salon, en partenariat avec la start-up «e-tabib», pour permettre à ceux qui ne sont pas en mesure de se déplacer (les étrangers en l'occurrence) d'y prendre part.

Slim O.

Le dinar continue sa descente



Bâtisses endommagées par le séisme à Béjaïa

Début de l'opération de relogement des familles sinistrées

■ L'opération de relogement des familles sinistrées de l'ancienne ville de Béjaïa, suite au séisme du 18 mars courant, a débuté hier matin.

Par Hocine Cherfa

Au moins 12 familles résidant à l'école Larbi-Tessebi et le quartier Tamindjout ont provisoirement été relogées dans des logements neufs de type F2, au quartier de Sidi-Ali Labhar. D'autres familles, dont les bâtisses ont été classées en zone rouge, seront aussi relogées dans les prochains jours et leurs habitations démolies afin d'éviter que d'autres personnes ne viennent les occuper et s'exposer au danger. Ceci, alors que les familles dont les bâtisses ont été partiellement touchées, notamment celles classées vert et orange par le CTC, seront dédommagées selon le degré des dégradations occasionnées par le tremble-

ment de terre. Les concernés ont été invités hier par les autorités à déposer leur dossier au niveau de l'APC afin de bénéficier de l'aide de l'Etat pour la restauration de leurs bâtisses. Pour rappel, 1 789 ouvrages ont été expertisés jusqu'à mardi passé et l'opération se poursuit encore. Il faut noter qu'en gros, c'est le vieux bâti de Béjaïa qui a été le plus touché par le séisme. On peut noter les quartiers et cités Soummari, Oudali, Houma Ouvazine, Les Eucalyptus, Oued Roumane, Base Improsté (cité Yougoslave), ruelle Beau-marché Taâssaste, Lacifa (Saïd Bellil), Bir Slem (chemin des fers), bâtiment Sidi-Ouali, Plateau Amimoune, parc à matériel communal, parc nettoyage communal, ex-RCE arrière-port, maisons situées

près du magasin à soudure communale, la Fanfare, la rue des Vieillards, Sidi-Abdelhak, Houma Oucharchour, Bab Elouz, Houma Kéramane, maisons à proximité du lycée les Oliviers, en-dessous de la rampe du port, rue fatah-Natouri, boulevard Bououina (ex-Clémenceau), Kahwat Zoubir, Mangin ancien bâtiment dit (bâtiment tikdimine), entre autres. On retrouve aussi des taudis dans ces cités et de très anciennes maisons. Notons que trois mosquées sur les cinq qui ont été fermées suite aux dommages occasionnés par le séisme seront rouvertes après les opérations de restauration menées par des bienfaiteurs. Il s'agit des mosquées Sidi-Ouali, Errahma et Sidi-El-Mouhoub.

H. C.

Economie

Décès de l'ancien ministre des PME Réda Hamiani

L'ancien ministre des Petites et moyennes entreprises (PME) et ancien président du Forum des chefs d'entreprise (actuelle Confédération algérienne du patronat citoyen), Réda Hamiani, est décédé hier à Paris (France) à l'âge de 77 ans des suites d'une longue maladie, a appris l'APS auprès de la Confédération. Né le 4 mai 1944 à Aïn Tedles (wilaya de Mostaganem), le défunt a occupé plusieurs fonctions officielles, dont ministre délégué chargé des PME entre 1992 et 1994 et ministre des PME entre 1994 et 1995. Réda Hamiani était également l'un des membres fondateurs du Forum des chefs d'entreprise (FCE) dont il a assuré la présidence entre 2006 et 2014. «Avec la disparition de Réda Hamiani, l'Algérie perd un homme nationaliste et loyal qui a consacré sa vie au service de l'entreprise économique nationale», a souligné la Confédération



algérienne du patronat citoyen (CAPC) dans un communiqué. «Il a toujours répondu à l'appel de la patrie en toutes circonstances et a occupé plusieurs postes de responsabilité dans lesquels il s'est illustré par son dévouement et son professionnalisme», a ajouté le communiqué. Le défunt «n'a jamais hésité à faire bénéficier les opérateurs économiques

de sa riche expérience et de son immense savoir au service de la promotion des entreprises économiques nationales et de la relance de l'économie nationale», a précisé la même source. La date de l'inhumation de Réda Hamiani sera annoncée ultérieurement, selon des sources à la CAPC.

K. L.